

■ **Fondation Pro-Gruyères**, à Gruyères, 1) de rassembler et d'administrer les moyens fournis par des collectes publiques ou privées, etc. (FOSC du 28.02.2002, p. 6). Meyer Placide, de Weck Bruno, Glasson Claude, Gremion André ne sont plus membres du conseil, leur signature est radiée. Buchs Denis, membre du conseil inscrit, est maintenant sans signature, Morisod Jean-Claude, membre du conseil inscrit, est maintenant sans signature. Rime Jacques, membre du conseil inscrit, est maintenant domicilié à Gruyères, sans signature. Ropraz Maurice, de Sorens, à Bulle, est nommé président, et Bussard Christian, de Gruyères, à Gruyères, est nommé vice-président, tous deux avec signature collective à deux. Collaud José, de Saint-Aubin (FR), à Villars-sur-Glâne, et Glasson Jean-Jacques, de Bulle, à Gruyères, sont nommés membres du conseil, tous deux sans signature. Procuration collective à deux est conférée à Richoz Jean-Pierre, de Vauderens, à Gruyères, nommé secrétaire hors conseil.

Journal no 2384 du 04.06.2003
(01028480 / CH-217.0.470.319-6)